



**PAS DE VICTOIRE
SANS LUTTE!**
**NO STRUGGLE,
NO VICTORY!**

MAY 13-17 MAI
TORONTO ONTARIO

377 RUE BANK STREET
OTTAWA, ONTARIO
K2P 1Y3

613-236-7238
FAX: 613-563-7861
WWW.CUPW-STTP.ORG

cupw•sttp

CANADIAN UNION OF POSTAL WORKERS
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

RAPPORT DU
**CONSEIL
EXÉCUTIF
NATIONAL**

RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL AU CONGRÈS NATIONAL DE 2019

Voici le rapport du Conseil exécutif national au congrès national de 2019. Ce rapport contient les informations pertinentes qui permettront à chaque personne déléguée de se faire une opinion du travail qui a été accompli au cours des quatre dernières années.

Les déléguées et délégués au présent congrès se voient ainsi confier la tâche de créer les structures, d'adopter les politiques et d'élire les dirigeantes et dirigeants qui guideront le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) tout au long du prochain mandat. Les décisions que nous prendrons durant les cinq jours du congrès se répercuteront sur les membres du STTP, et ce, pour de nombreuses années à venir. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les membres du STTP aient un avenir stable, assuré par de bons emplois et des conditions de travail saines.

Le congrès crée l'espace démocratique dont nous avons besoin pour faire le point sur l'ensemble des activités du dernier mandat, analyser où nous en sommes et prendre les décisions nécessaires pour planifier l'avenir.

Chaque congrès se déroule dans un contexte particulier dont il faut tenir compte. Celui-ci ne fait pas exception. Nous sommes en pleine action. Au moment d'écrire le présent rapport, février 2019, nous amorçons l'arbitrage de nos deux conventions collectives (rurale et urbaine) avec Postes Canada par suite de l'adoption par le gouvernement fédéral de la loi de retour au travail (C-89). Rappelons que nous avons contesté cette loi devant les tribunaux du pays et que nous avons aussi déposé une plainte auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

En même temps, nous menons de front les campagnes « Un service postal pour tous » et « Vers des collectivités durables » qui visent à démontrer l'importance de nouveaux services à

Postes Canada, comme la banque postale ou encore des services de proximité, et ce, dans le respect de l'environnement. Nous savons que le bureau de poste peut et doit être le centre de la vie collective dans plusieurs régions du pays. Toutes ces luttes revêtent un caractère politique. Elles visent à maintenir une société juste et équitable, à grandeur humaine. Le mandat qui se termine, comme tous les autres qui l'ont précédé, en a été un d'actions. Nous devons en être fiers! Et n'oublions pas que 2019 est une année électorale au pays!

Nous menons aussi diverses campagnes de syndicalisation et des négociations pour de nombreuses unités du secteur privé. Nous participons directement à plusieurs contestations de lois provinciales et fédérales anticonstitutionnelles devant les tribunaux.

Les dernières années nous ont permis de consolider notre travail dans son ensemble et d'élaborer des stratégies syndicales en lien avec l'orientation du Syndicat. Dans la foulée des événements des derniers mois, notre slogan, « la lutte continue », prend toute son importance.

En terminant, permettez-moi, au nom du Conseil exécutif national (CEN), de remercier les membres pour leur détermination lors des grèves tournantes de l'automne 2018. Ce que nous avons vu, ce sont des membres conscients des enjeux de la négociation, exerçant un droit démocratique fondamental : celui de faire la grève pour améliorer nos conditions de travail, nos salaires et garantir notre avenir.

Le thème du congrès est en continuité avec les luttes que nous avons menées au cours des derniers mois :

« PAS DE VICTOIRE SANS LUTTE »

Bon congrès,

Mike Palecek
Président national
Au nom du Conseil exécutif national

L'objectif du rapport du Conseil exécutif national (CEN) est de donner un aperçu global de l'ensemble du travail accompli au cours des dernières années, de faire ressortir les mesures prises pour faire face aux situations et de partager les stratégies élaborées pour protéger le service postal public et universel.

Le présent rapport se base sur les différents rapports préparés par le Conseil exécutif national tout au long du mandat et principalement le dernier en liste, soit le document de discussion préparé en vue des conférences précongrès, qui a été envoyé aux sections locales en mai 2018. Ces documents ont permis, chaque fois, de faire le point sur notre travail syndical et de réorienter et renforcer notre plan de travail et d'action.

BILAN GÉNÉRAL DU MANDAT

Notre lutte pour protéger le service postal public et universel est une lutte que nous menons depuis des décennies. Elle fait partie de notre histoire et de notre vécu quotidien. Depuis mai 2015, cette lutte est au cœur de toutes nos activités. Elle touche à toutes les facettes de notre travail syndical, de la négociation collective à la lutte politique, en passant par la défense quotidienne des membres. Voici donc un aperçu du travail qui a été accompli au cours du mandat et des défis que nous avons eu à relever.

A. Défi : Vaincre le gouvernement Harper

En mai 2015, le plan du gouvernement conservateur pour éliminer la livraison à domicile était en marche. Le Syndicat, pour sa part, s'y opposait farouchement au moyen de sa campagne « Sauvons Postes Canada ». Et la campagne électorale fédérale était sur le point de commencer. Nous ne pouvions pas rater l'occasion.

Nous avons donc décidé de sillonner le pays pour dénoncer le gouvernement Harper et revendiquer la fin du plan en cinq points de Postes Canada et, d'abord et avant tout, empêcher l'élimination de la livraison à domicile. Nous avons alors organisé une tournée dans toutes les régions du pays ayant pour objectif de forcer les différents partis à se prononcer en faveur de la protection du service postal public et universel et du maintien de la livraison à domicile. Le document de discussion en vue des conférences régionales précongrès résume bien cette campagne :

« Nous avons acheté un véhicule récréatif, qui a été recouvert d'un habillage comportant les slogans de la campagne, et nous avons pris la route. La tournée reposait sur une stratégie à volets multiples visant à mobiliser les membres, à engager la population et à capter l'attention des médias. Les jours étaient tous différents, mais comportaient des similitudes. Dans chaque ville, les arrêts commençaient par des rencontres dans les installations. L'un de nos principaux objectifs était de faire participer les membres à la campagne en vue des élections.

Nous avons suscité l'intérêt des médias grâce à des activités publiques, à des entrevues, à des conférences de presse et à une stratégie médiatique soigneusement orchestrée. Nous avons ainsi pu transmettre notre message à un vaste auditoire et obtenir le soutien de la population. Nous avons aussi ciblé les milieux politiques.

Nous avons tenu des réunions avec des candidates et candidats des différents partis au sujet des enjeux du service postal. Nous nous sommes invités à des rassemblements de Stephen Harper. Nous avons organisé de vastes opérations de porte-à-porte dans les circonscriptions pivots. Nous avons exercé des pressions sur les libéraux pour qu'ils prennent l'engagement de rétablir la livraison à domicile, ce qu'ils ont fait peu avant les élections.

La tournée s'est ajoutée à la campagne que les sections locales menaient depuis plus d'un an partout au pays. À l'échelle locale, nous avons établi des liens avec les collectivités et demandé à nos alliés de nous aider. Et ils ont répondu à l'appel! La vague de soutien communautaire résultante a exercé des pressions sur les autorités. À Hamilton, des personnes âgées ont occupé l'emplacement d'éventuelles boîtes postales communautaires (BPCOM), refusant de laisser les équipes chargées d'installer ces boîtes faire leur travail. Des centaines de conseils municipaux ont adopté des résolutions pour s'opposer à la réduction des services postaux. Les participantes et participants à la campagne « Londoners for Door-to-Door » ont aménagé des jardins communautaires à l'emplacement de BPCOM. Dans tout le pays, nous avons eu recours à la résistance créative. Les travailleurs et travailleuses des postes ont organisé des réunions, signé des pétitions et mené des campagnes pour faire de la réduction des services à Postes Canada l'un des cinq enjeux cruciaux des élections fédérales de 2015. »

Aux élections, le gouvernement conservateur a été défait. Dans les jours qui ont suivi son accession au pouvoir, le nouveau gouvernement libéral a mis fin au projet de Postes Canada concernant la livraison à domicile, ce qui a permis de sauver des milliers d'emplois. Par la suite, en avril 2016, le gouvernement a décidé d'effectuer un examen du mandat de Postes Canada. Cet examen a occupé la seconde partie de 2016. Même s'ils ont mis fin aux compressions à la livraison à domicile, les libéraux ont manqué à leur promesse de « rétablir » le service. Par conséquent, plus d'un million de ménages et de petites entreprises sont privées de ce service. Le STTP doit lutter pour renverser la situation.

B. Défi : Négocier deux conventions collectives en même temps

Immédiatement après l'élection du gouvernement Trudeau, nous avons commencé à préparer les négociations pour les deux unités, urbaine et rurale, qui, pour une première fois, se dérouleraient de façon concomitante, un mois seulement séparant l'expiration des conventions collectives. Le Conseil a décidé qu'un seul Comité de négociation s'occuperait des deux conventions collectives avec comme objectif final de conclure une seule convention collective pour les deux unités.

Malgré la demande du gouvernement en vue d'obtenir sa démission, Deepak Chopra a refusé et il est resté à la tête de la Société pour la négociation. Or, comme il fallait s'y attendre : même direction – même approche! L'employeur a proposé de multiples reculs et, rapidement, il a pris l'initiative de demander la conciliation, puis de tenter de forcer un lockout en juin-juillet 2016. Le gouvernement a donc décidé d'intervenir et d'imposer une médiation qui a eu pour résultat de reconduire les conventions collectives pour deux ans, sans recul, et la mise sur pied d'un comité sur l'équité salariale pour les consœurs et confrères de l'unité rurale. Nous en reparlerons un peu plus loin.

C. Défi : L'examen du mandat de Postes Canada

Le gouvernement avait annoncé assez rapidement qu'il ferait un examen public du service postal canadien. Cet examen, dans les faits, a commencé en mai 2016 par la nomination d'un Groupe de travail dirigé par M^{me} Françoise Bertrand. Le groupe devait évaluer toutes les options pour l'avenir du service postal, sauf la privatisation.

Le groupe a produit un rapport qu'il a soumis à un comité parlementaire. Ce comité a tenu des consultations publiques en septembre et octobre 2016. Le Syndicat est intervenu à chacune des étapes du processus sachant l'importance de faire valoir son point de vue. Nous avons intensifié la campagne « un service postal pour tous » en réclamant l'expansion des services, la mise en place d'une banque postale et de services de proximité pour la population.

Le comité parlementaire a rendu son rapport en décembre 2016. Il a adopté 45 recommandations dont certaines touchaient directement l'expansion des services, mais aucune concernant la banque postale. Jusqu'à maintenant, nous pouvons dire que ces résolutions sont restées « lettres mortes » puisqu'elles n'ont pas été mises en application. Rappelons-nous que le premier changement opéré par le gouvernement est venu avec la nomination de la ministre Qualtrough à la fin août 2017.

D. Défi : l'expansion des services

Le STTP a toujours eu une vision par rapport à l'avenir du service postal public et universel, une vision qui tient compte de l'expansion des services et du maintien de bons emplois à Postes Canada. Ainsi, après les élections, le Syndicat a poursuivi ses campagnes d'information. La campagne « Sauvons Postes Canada », qui avait pour objectif de bloquer le plan en cinq points de Postes Canada, s'est transformée et est devenue « Un service postal pour tous ». Son objectif était de rétablir la livraison à domicile et de faire la promotion de l'expansion des services à la population, dont la banque postale.

Afin de mener ces campagnes, le Conseil exécutif national a mis en place un groupe de coordonnatrices et coordonnateurs nationaux et régionaux. Leur nombre a fluctué (d'un maximum de 12 au plus fort des campagnes à quatre en ce moment) en fonction du plan de travail et de l'analyse de la scène politique canadienne. Le plan d'action visait à faire participer les membres aux campagnes tout en menant des activités afin de rencontrer des élus municipaux, des députés fédéraux et provinciaux, d'organiser des tables d'information lors de conférences et de réunions, de trouver et de mobiliser des alliés, etc. Ils devaient aussi produire le matériel promotionnel soutenant les différentes campagnes.

Voici un aperçu du travail qui a été accompli par les coordonnatrices et coordonnateurs durant le mandat. Ils ont rencontré plus de 200 députées et députés la plupart du NPD et du Parti libéral, dont bon nombre à plusieurs reprises. Il va sans dire que nos revendications et nos positions sont connues et reconnues sur la Colline du Parlement à Ottawa. Plus de 900 municipalités au pays ont adopté une résolution ou des résolutions concernant l'expansion des services ou la banque postale.

Rappelons que la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui regroupe plus de 2 000 municipalités, représentant plus de 80 % de la population du pays, a adopté une résolution sur l'expansion des services.

Des tables d'information ont été montées dans plus d'une centaine d'événements, et ce, dans toutes les régions du pays, souvent durant deux ou trois jours, ou plus, consécutifs. Qu'il s'agisse d'une réunion provinciale de municipalités, d'une conférence d'un syndicat, d'une réunion préparatoire d'un parti politique ou encore d'un congrès, bref dans toute activité où il était important d'avoir une présence syndicale, le STTP était là. Le tout représente une somme énorme de travail!

Des cartes postales, des pétitions, nous en avons fait signer des milliers tout au long du mandat. Rappelons-nous, entre autres, la campagne pour la motion M-166 mise de l'avant par le NPD concernant une étude sur la banque postale, et notre tirelire géante gonflable, que nous avons promené partout au pays pour attirer l'attention des personnes intéressées par la banque postale! Grâce à la détermination et à l'engagement de nos coordonnatrices et coordonnateurs et de tous ceux et celles qui ont participé à la campagne, nous avons donné une visibilité sans pareil à notre vision du service postal.

E. Défi : respect de l'environnement – « Vers des collectivités durables »

Au STTP, l'environnement est une préoccupation de tous les instants. Lors de chaque ronde de négociation, nous mettons de l'avant des projets pour obliger l'employeur à électrifier son parc de véhicules, à moderniser ses installations, etc. Au congrès de 2011, nous avons aussi adopté une série de politiques (partie F) qui explique les principes fondamentaux sur lesquels doivent s'appuyer nos interventions en matière d'environnement.

En février 2016, nous avons formalisé ces principes dans un document intitulé « Vers des collectivités durables ». C'est à la demande de l'organisation Un bond vers l'avant (Leap Manifesto) que le STTP s'est penché sur l'avenir du service postal à partir d'un point de vue environnemental, ce qui a donné le « bureau de poste du XXI^e siècle ».

Le document a été mis à jour dernièrement et nous pouvons dire qu'il s'agit d'un document complet, qui non seulement revendique l'expansion des services, la mise sur pied d'une banque postale, et la conversion du bureau de poste comme carrefour communautaire, mais qui fait aussi la promotion de la transition vers la société post-carbone.

De plus, « Vers des collectivités durables » est un document qui rallie des alliés syndicaux et sociaux. Il est au centre d'une large coalition qui regroupe en ce moment 96 syndicats et organisations. Son rayonnement va se poursuivre durant de nombreuses années encore. Pour faire connaître encore plus notre vision, le Conseil a approuvé le recours à deux personnes qui se déplacent partout au pays pour faire la promotion de cette nouvelle vision, qui est en même temps notre orientation syndicale pour les prochaines années.

Durant le dernier mandat, les membres ont parfois eu l'impression que nous menions plusieurs campagnes qui paraissaient se chevaucher inutilement. Mais l'expérience vécue nous permet maintenant de dire que cette situation était inévitable, étant donné la conjoncture politique dans laquelle nous nous trouvions. Le prochain Conseil devra probablement regrouper toutes nos campagnes sous le même chapeau, soit celui de notre orientation et de notre vision d'avenir qui se retrouvent dans « Vers des collectivités durables ». Nous pouvons dire que ce document, qui représente notre vision de l'avenir du service postal au pays, nous servira durant plusieurs années.

F. Une lutte déterminante pour notre avenir : l'équité salariale

Comme vous pouvez le constater, les défis syndicaux n'ont pas manqué durant le présent mandat. Ceux qui sont expliqués plus haut ont accompagné et encadré les luttes ou les dossiers particuliers que nous avons traités, notamment le premier d'entre eux : l'équité en matière d'emploi pour nos consœurs et confrères de l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains.

Lors de la médiation de la négociation collective, en août 2016, l'une des ministres du gouvernement a affirmé ce qui suit : l'équité salariale c'est la loi. Il était donc clair, à partir de ce moment, que le processus amènerait des améliorations importantes à la rémunération de nos consœurs et confrères du secteur rural. À partir de la signature du protocole d'entente sur l'équité salariale, ce dossier a fait l'objet de communiqués réguliers de la part du Syndicat.

Dans un communiqué aux membres daté du 10 février 2017, on expliquait la démarche entre les parties en ces termes :

« Postes Canada et le Syndicat se sont entendus sur un échéancier de 19 mois. Le protocole d'entente prévoit des étapes d'exécution des travaux. Le premier mois a été consacré à la sélection des membres du comité et des consultants en matière d'équité salariale. La période d'octobre 2016 à septembre 2017, soit 12 mois en tout, est consacrée à l'étude comme telle. D'octobre à décembre 2017, les parties négocieront les modifications à apporter à la convention collective afin qu'elle reflète les conclusions de l'étude. S'il y a désaccord entre les parties, la période de janvier à mars 2018 sera consacrée à l'arbitrage devant l'arbitre Flynn. M^e Flynn est tenue de nous fournir des dates d'audience en cas de désaccords entre les parties ».

Malgré les nombreuses tactiques dilatoires de Postes Canada, nous avons réussi à terminer le processus de l'équité salariale en 24 mois. Il importe de reconnaître le travail acharné et l'engagement des trois consœurs qui ont mené ce dossier à bien : Barb MacMillan, Cathy Kennedy et Nancy Beauchamp.

L'arbitre Flynn a rendu une première décision le 31 mai 2018 et une autre le 20 septembre 2018. Deux questions demeurent en litige : les indemnités de poste isolé et le régime de soins dentaires des travailleuses et travailleurs à la retraite. Le Syndicat devra fort probablement demander à l'arbitre Flynn de trancher ces questions.

Il est bon de se rappeler la façon dont le Syndicat a traité la question de l'équité salariale du début à la fin. Dès le début, nous avons dit que la question de l'équité salariale devait se traiter en négociation et non devant les tribunaux. Dès le début, nous avons tenté de rapprocher les conventions collectives urbaine et rurale, notamment en ce qui concerne les avantages sociaux et les salaires. Dès le début, nous avons fait la preuve que les tâches urbaines et rurales sont les mêmes. Dès le début, nous avons été guidés par le principe suivant : Un salaire égal pour un travail de valeur égale.

La lutte des FFRS montre qu'il faut parfois beaucoup de temps pour réaliser des progrès. Il nous a fallu quinze ans pour obtenir l'équité salariale; c'est une grande victoire que nous devons célébrer. En 2003, alors que les FFRS étaient toujours des entrepreneurs indépendants, avant qu'ils ne deviennent membres du STTP, la présidente nationale du STTP de l'époque, Deborah Bourque, siégeait au conseil exécutif de l'Organisation des courriers des routes rurales. Au Congrès, rappelons-nous les noms et les visages de toutes les personnes qui ont contribué activement à cette victoire. Elles ont fait l'histoire.

G. Les changements à Postes Canada

Après la publication du rapport du Comité parlementaire, le gouvernement n'a rien fait pour mettre en application les recommandations qu'il contenait. Le premier geste significatif qu'il a posé a été de nommer la nouvelle ministre responsable de la Société canadienne des postes, Carla Qualtrough, qui devait mettre en application une nouvelle façon de faire à Postes Canada. Dans la lettre de mandat qu'elle a reçue du Premier ministre, il est écrit :

« Proposer une nouvelle vision pour Postes Canada, pour qu'elle offre les services publics de grande qualité auxquels les Canadiens s'attendent, et ce, à des prix raisonnables. Cette vision devrait s'appuyer sur les récents travaux accomplis par le groupe de travail sur l'avenir des services de Postes Canada, par le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, et sur les commentaires additionnels que le gouvernement a reçus des Canadiens à ce jour. Des éléments essentiels à la réalisation de cet engagement seront de combler certains postes de direction au sein de l'organisation au moyen de processus de sélection ponctuels, ouverts, transparents et fondés sur le mérite, et l'établissement d'une relation plus forte et plus constructive entre la Société, ses travailleurs et les collectivités où elle réalise ses activités ».

Nous devons malheureusement conclure que peu de pas ont été faits dans cette direction jusqu'à maintenant.

Durant la même période, Deepak Chopra a annoncé son départ pour le mois de mars 2018. Par la suite, des changements se sont produits au sein du conseil d'administration avec la nomination d'une nouvelle présidente, Jessica MacDonald, en décembre 2017 et, pour la première fois, la présence d'un représentant syndical, Jim Sinclair, nommé en mai 2018. Encore une fois, une question s'impose : ces changements vont-ils avoir un effet à long terme sur la façon dont la haute direction de Postes Canada se comporte avec le STTP? Une partie de la réponse à cette question a été fournie lors de la dernière négociation.

H. Ronde de négociations de 2017-2018 : prendre l'initiative

Après la négociation de 2016, il était clair pour les membres du Conseil, comme pour l'ensemble des membres du Syndicat, que la ronde de négociations de 2017-2018 serait la continuation de la précédente et, dans les faits, des négociations de 2011-2012. Il était donc important, pour le STTP, de prendre l'initiative de la négociation et de mettre de l'avant un cahier de revendications à la hauteur des attentes des membres. Le Conseil savait aussi que le rythme de la négociation serait directement touché par deux situations : l'arbitrage sur l'équité salariale et la situation interne de Postes Canada.

En ce qui concerne l'arbitrage de l'équité salariale, l'employeur savait qu'il aurait à faire les ajustements nécessaires à la paie des factrices et facteurs ruraux et suburbains. Il avait d'ailleurs gonflé de 200 millions le déficit de l'année financière 2017 pour pouvoir s'acquitter de ses nouvelles obligations.

Mais en ce qui concerne la situation interne de Postes Canada, la situation s'est avérée un peu plus compliquée. Avec le départ de Deepak Chopra, Jessica MacDonald a été nommée PDG par intérim par le gouvernement. Mais nous pouvons dire aujourd'hui que les divisions internes ou l'incapacité de la PDG de faire l'unité sur une approche réfléchie de la négociation ont eu un impact déterminant sur la ronde de négociation : l'employeur refusant de négocier sérieusement les conditions de travail des membres et de répondre adéquatement à nos revendications sur l'expansion des services, entre autres.

Par conséquent, le Syndicat n'a pas eu d'autre choix que de demander la conciliation, le 29 juin dernier, mais il le faisait à un moment stratégique qui lui donnait la possibilité de déclencher la grève dès la fin septembre, début de la période la plus occupée de l'année à Postes Canada. Et nous connaissons la suite! Nous avons encore en tête les derniers événements : les grèves tournantes, les mensonges de Postes Canada concernant les volumes de courrier, la loi de retour au travail et la nomination d'Elizabeth MacPherson comme arbitre des deux conventions collectives.

Mais nous avons réussi, entre autres, à convaincre de plus en plus de citoyennes et de citoyens que le droit de faire la grève fait partie intégrante du droit d'association, du droit de négociation, et qu'il est garanti par l'article 2 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. La lutte continue!



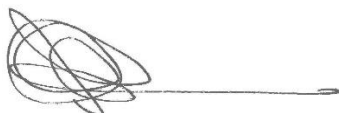
Mike Palecek
président national



Jan Simpson
1^{ère} vice-présidente nationale



Beverly Collins
secrétaire-trésorière nationale



Peter Denley
dirigeant national des griefs



Dave Bleakney
2^e vice-président national



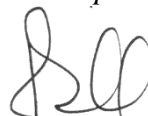
George Floresco
3^e vice-président national



Martin Champagne
4^e vice-président national



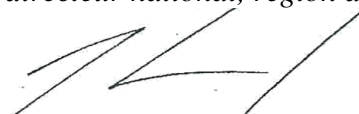
Jeff Callaghan
directeur national, région de l'Atlantique



François Senneville
directeur national, région de Québec



Sylvain Lapointe
directeur national, région du Montréal-métro.



Mark Evard
directeur national, région du Centre



Sanjay Sapra
directeur national, région de Toronto-métro.



Tom Garbatt
directeur national, région de l'Ontario



Gord Fischer
directeur national, région des Prairies



Tim Armstrong
directeur national, région du Pacifique